



Lachy, jeudi 14 décembre 2017

Mairie
1 place de la Mairie
51120 Lachy
Tel 03 26 80 58 97
Port : 06 33 06 34 72
mairielachy@wanadoo.fr
Siret 215 102 922 00014
Heures d'ouverture
Mardi et Jeudi 16h – 19h

Madame la Rectrice

Madame la Rectrice,

Suite à la réunion de conseil communautaire, le lundi 11 décembre 2017, à l'ordre du jour a été inscrite la position à tenir sur l'avenir de l'école maternelle de Lachy.

Monsieur Gérard AMON, président de la CCSSOM, motive sa décision de fermer l'école maternelle de Lachy. Il se gargarise des décisions qu'il a déjà prise dans les années antérieurs concernant les diverses écoles qu'il a déjà fermé.

Jamais, il n'a mis en avant le bien-être des enfants, il a surtout valorisé les grands complexes avec des équipements pédagogiques.

Lors de la réunion, j'ai pris la parole afin d'exposer mes convictions sur le maintien du groupement scolaire RPI et CCBC. Nos écoles ont tous les équipements pédagogiques ainsi que le personnel encadrant qualifié. Nous avons une cantine accueillant environ 35 élèves, un accueil et une garderie périscolaires, avec une sécurité correcte.

Monsieur Gérard AMON décide de passer au vote à bulletin secret sans demander l'avis à l'ensemble des conseillers communautaires.

Après renseignement auprès de l'association des maires de la marne, l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une procédure doit être respectée pour le vote à bulletin secret, chose qui n'a pas été respectée. Je ferais valoir l'article si notre position n'est pas écoutée.

Courant de l'année 2017, plusieurs réunions ont été faites. Lors de la dernière séance avec Mr Gérard AMON, Mme Dany CARTON et Mr Etienne DHUICQ à la CCBC de Montmirail, il avait été décidé verbalement de maintenir le regroupement scolaire à condition qu'aucune demande d'investissement financière ne soit demandée à la CCSSOM.

Vendredi 6 octobre 2017, à la demande de Monsieur Gérard AMON, une rencontre avec Monsieur le Directeur d'Académie de Chalons en Champagne a été provoquée. Suite à cette réunion, Monsieur le Directeur d'Académie a confirmé qu'aucune décision de suppression de poste, il a demandé qu'un groupe de travail avec des parents d'élèves, des élus locaux, des élus de la CCSSOM, des représentants de l'éducation nationale pour qu'ensemble nous construisons un projet adapté et durable pour nos enfants

Ce groupe n'a pas encore vu le jour, la CCSSOM a également une commission aux affaires scolaires et périscolaires qui ne s'est toujours pas réuni

Je vous joins par la même occasion le courrier de la présidente de l'Association des Parents d'élèves du regroupement scolaire

Il est prévu une manifestation samedi 16 décembre 2017 sur la place du Champbenoit à Sézanne avec les élus locaux et les parents d'élèves

Je reste bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information et je prie de recevoir, Madame la Rectrice, l'assurance de mes respectueuses salutations

Le Maire de LACHY

Antonio RIBEIRO

(Maire)

